



Supplément au n° 195 du bulletin des A.V.A.

## *Entre Nous*

---

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MARS 2024

Une belle assistance d'environ 95 personnes garnissait l'amphithéâtre « Henri Cérésola - Pierre Fassin » de l'Espace Van Gogh. Comme par ailleurs, 90 pouvoirs avaient été reçus, c'est très largement que le quorum était atteint.

Le président Vincent RAMON a salué les personnalités présentes, en particulier M. Patrick DE CAROLIS, maire d'Arles et président de l'ACCM, membre du comité d'honneur des AVA, Mme Sophie ASPORD, adjointe au maire en charge du Patrimoine et de l'Urbanisme, Mme Claire DE CAUSANS, adjointe à la Culture et à la vie associative, et excusé celles qui ont manifesté leur intérêt pour cette assemblée mais qui n'ont pu être présentes. *(Il saluera également à son arrivée M. le député Emmanuel TACHÉ DE LA PAGERIE.)*

Enfin, il tient également à saluer toutes les associations amies du Pays d'Arles avec lesquelles les AVA partagent les mêmes valeurs grâce à notre passion commune du patrimoine et de l'histoire de ce territoire, conscients que nous sommes de faire partie d'un territoire attaché à sa culture et d'adhérer aux traditions liées à l'identité de notre terroir.

### **RAPPORT MORAL PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT VINCENT RAMON**

Je suis très honoré, fier et heureux en tant que président d'ouvrir cette assemblée générale du 16 mars 2024, 53<sup>e</sup> épisode de la saison 2 de l'histoire des Amis du Vieil Arles, car j'ose ainsi vous rappeler que c'est en 1903 qu'un groupe d'érudits a créé les AVA et en 1971 qu'un nouveau groupe de jeunes passionnés (dont l'un, Hervé DUGAS, que je salue amicalement, est parmi nous aujourd'hui) a souhaité faire renaître notre « jeune » association !

Je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour exprimer avec une profonde gratitude nos plus sincères remerciements à toutes les personnes et institutions qui ont contribué au succès de notre association au cours de la dernière année.

Tout d'abord, permettez-moi de rendre hommage à la Mairie d'Arles, et en particulier à notre maire, Patrick DE CAROLIS et nos élus ici présents dont Sophie ASPORD et Claire DE CAUSANS, pour leur soutien continu et leur engagement en faveur de notre patrimoine. Les services de la ville dédiés à la culture et au patrimoine méritent également notre reconnaissance pour leur travail et leur dévouement.

La Ville d'Arles elle-même est un joyau que nous nous efforçons ensemble de préserver et de promouvoir. À travers les différentes commissions municipales auxquelles nous sommes conviés et les efforts déployés dans le cadre des travaux en cours, nous sommes les témoins privilégiés d'un engagement exceptionnel envers notre patrimoine, et nous vous remercions chaleureusement pour votre implication. Témoins vigilants et constants, nous apprécions, malgré les contraintes pratiques au quotidien, le « grand chantier » de rénovation entrepris depuis ces dernières années, et ses résultats dont le plus proche aujourd'hui est la place Wilson et un peu plus loin notre obélisque... puis les tours de la Cavalerie récemment terminées et la fontaine Amédée Pichot dont la restauration est bientôt achevée. Nous sommes aussi attentifs aux chantiers en cours comme celui de l'avenue Victor Hugo et celui de l'entrée de ville Chabourlet, proche du nouveau parking provisoire qui a remplacé l'ancienne caserne des pompiers et qui sera opérationnel fin juin prochain. Par ailleurs, le maire a souhaité recueillir l'avis des AVA autour de l'aménagement de la place Lamartine et l'implantation de l'œuvre de l'artiste contemporain Bernar VENET ; c'est ainsi qu'après avoir recueilli l'avis du conseil d'administration, nous avons validé la proposition de la mise en place de cette œuvre contemporaine à l'entrée nord de la ville, en nous rappelant, pour l'occasion, l'épisode de la démission d'un membre fondateur historique contestant, en son temps, la création de la tour LUMA.

Nous avons suivi avec attention l'été dernier la résidence « Acclimatation(s) » dont les étudiants en architecture ont réfléchi aux solutions qui permettraient d'adapter la ville au réchauffement climatique en conciliant protection patrimoniale et rafraîchissement urbain, en particulier dans le centre ancien, lequel est protégé par un plan de sauvegarde et de mise en valeur dont l'application fait l'objet de la vigilance permanente des AVA.

Nous savons tous qu'Arles est reconnue au titre de l'Unesco à travers deux biens : si tous les Arlésiens connaissent celui des « monuments romains et romans », moins nombreux savent qu'Arles est aussi reconnue comme faisant partie de celui des « chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », celui dit « chemin d'Arles » ayant son point de

départ aux Alyscamps. À ce titre nous vous sommes reconnaissants d'assurer la préservation de la valeur universelle de ce bien en renouant avec la mise en œuvre du nouveau plan de gestion élaboré par l'État regroupant tous les chemins jacquaires de France.

Mais de cela il sera question tout à l'heure car après l'intervention de monsieur le maire Patrick DE CAROLIS, je laisse le soin à Sophie ASPORD, adjointe au Patrimoine (entre autres délégations), de faire un point sur les travaux en cours et de nous dévoiler les projets pour... « demain matin ».

En ce qui concerne nos partenariats institutionnels, nous saluons avec gratitude le Conseil départemental 13 ainsi que les équipes du musée départemental Arles antique (MDAA) et celle du Museon Arlaten qui nous reçoivent très chaleureusement à chaque occasion, en facilitant nos visites et autres activités, en contrepartie de quoi les AVA communiquent sur leurs événements culturels. Par ailleurs les archéologues du MDAA nous confient la promotion de leurs publications sur leurs travaux de recherches et en ce sens, je crois pouvoir dire qu'en 2024 les prochaines fouilles du Rhône vont s'avérer pour le moins très « intéressantes » ! Quant au Museon Arlaten, de même que nous avons entretenu la flamme pendant sa longue mais aujourd'hui lointaine fermeture, il nous a servi de point de départ de notre promenade publique conduite par Geneviève ROUX-PINET sur le thème du taureau, alliant élevage et tradition, lors de la dernière édition des Journées européennes du patrimoine en septembre dernier dont le thème national était le patrimoine vivant... donc, à Arles : le taureau.

Citant Frédéric MISTRAL qui créa le « Panthéon de la Provence », Mandy GRAILLON, représentait la présidente du département lors de l'inauguration dans la chapelle des Jésuites de l'exposition célébrant le centenaire du Comité des Fêtes, aujourd'hui « Festiv'Arles –Maintenance et Traditions », association partenaire des AVA et dont la nouvelle présidente est Josiane ARNAUD. Cette exposition a été préparée en toute hâte par son commissaire qui n'est autre que Remi VENTURE dont j'aime à rappeler qu'il est aussi vice-président des AVA, et qui a déclaré : « J'ai surtout insisté sur l'apport essentiel du Comité des fêtes dans la création des usages arlésiens et du pays d'Arles. » Cette exposition rappelle aussi l'histoire des 24 reines d'Arles qui se sont succédé depuis Angèle VERNET jusqu'à Camille HOTEMAN, le 24<sup>e</sup> règne, qui se termine le 1<sup>er</sup> Mai prochain, passant alors le relais aux quatre candidates du 25<sup>e</sup> règne !

Autour de la tradition et de la maintenance, je me dois aujourd'hui de rendre un hommage particulier à Guy BONNET qui nous a quittés ; il nous avait honoré en 2019 en acceptant amicalement de devenir membre de

notre comité d'honneur ; en ce week-end félibréen à l'étang des Aulnes à Saint-Martin-de-Crau, nous avons une pensée pour cet artiste, poète et chanteur de la culture provençale.

Par ailleurs, nous sommes reconnaissants envers le Centre des monuments nationaux – avec lequel nous travaillons à l'élaboration d'un contrat de partenariat en particulier autour de l'abbaye de Montmajour –, et les fondations, telles que la fondation Van Gogh et la fondation LUMA, piliers essentiels de nos sources d'intérêt et de nos actions. Quant à la fondation du Patrimoine (dont je rappelle que la déléguée pour le Pays d'Arles n'est autre qu'Annie DENIS, secrétaire des AVA, ici présente et grâce à qui notre partenariat est facilité), si sa mission est célèbre par son loto du patrimoine cher à Stéphane BERN, elle l'est moins au niveau local car ses aides sont peu connues, en particulier des propriétaires de biens à restaurer. La dernière grosse intervention de la fondation en Pays d'Arles concerne la bergerie de la Favouillane en Crau, propriété du Grand port autonome de Marseille, qui en a largement bénéficié. C'est l'occasion de célébrer à notre tour la décision début décembre du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco d'inscrire « la transhumance, déplacement saisonnier de troupeaux », et nous savons combien Arles et la Crau sont impliquées dans cette tradition dont la Maison de la transhumance au Domaine du Merle, avec la contribution du CIQ de l'Hauture, a relancé la célébration annuelle.

La protection et la mise en valeur du patrimoine naturel sont aussi inscrites dans les objectifs des AVA, c'est pourquoi nous siégeons officiellement dans les différentes commissions du Parc naturel régional de Camargue depuis 2012. Après une période d'incertitude compliquée, notre Parc de Camargue est aujourd'hui redevenu une référence grâce à sa présidente, Anne CLAUDIUS-PETIT, membre du Conseil régional lequel est très impliqué dans la survie du Parc, et à son nouveau directeur, Christophe FONTFREYDE, qui par son expérience des milieux naturels a pris la mesure des risques de ce territoire fragile et s'est adapté aux spécificités du caractère des Camarguais. Une mention spéciale pour la réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat, partie intégrante du Parc de Camargue, dont la vie et la gestion ont été agitées ces derniers mois et qui semble aujourd'hui quitter « les sables mouvants » ! La patience des AVA, membres du comité scientifique, a été récompensée par la découverte des vestiges du Canal de Marius, selon Otello BADAN son inventeur et confidentiellement par Corinne ROUSSE, qui a officiellement dirigé le chantier des fouilles sur le terrain. C'est une découverte qui met fin à 200 ans d'hypothèses et les AVA ont été fiers de ce résultat historique dont le bulletin s'est déjà fait l'écho. Quant aux Marais de Beauchamp,

corridor arlésien d'entrée dans le Parc des Alpilles, l'histoire ne fait que commencer et nous aurons l'occasion d'en reparler tant les projets d'aménagement sont nombreux.

Nous savons tous combien le patrimoine religieux est important pour Arles. Pas seulement la primatiale Saint-Trophime et son cloître ainsi que Notre-Dame de la Major qui sont les lieux accueillant les différentes cérémonies liées à nos traditions, mais aussi les églises et chapelles du Pays d'Arles et en particulier de Camargue souvent oubliées et abandonnées. Nous saluons l'initiative de la paroisse d'avoir évité un tel abandon en redonnant vie au site du carmel au Mouleyrès. Les relations avec la communauté religieuse sont dès lors pour les AVA fondamentales, et aujourd'hui nous exprimons notre gratitude envers Don Jean-Yves URVOY, curé de la paroisse d'Arles, et son équipe pastorale pour leur soutien indéfectible ainsi que pour son ambassade auprès du diocèse d'Aix-Arles pour l'intérêt qu'il porte à nos actions.

D'autres partenaires participent activement à la préservation de notre patrimoine et du côté associatif, nous saluons les Amis du Musée Réattu, les Amis de Saint-Trophime, Arelate – Peplum, Ville et Patrimoine, ainsi que le Salon des santonniers qui a organisé en 2023 sa 69<sup>e</sup> édition. Les liens particuliers de parrainage qui unissent Les AVA aux associations telles que les Amis du Musée Taurin d'Arles, dont le président Robert RÉGAL est aussi administrateur des AVA, sont le reflet de notre attachement commun aux traditions et à la richesse culturelle de notre région. Notre bulletin « Histoire d'Arles n° 15 », intitulé « Histoire de la tauromachie à Arles », rédigé par un aficionado adhérent, Jacques GARCIN, que je remercie tout particulièrement, illustre notre engagement à préserver et promouvoir l'héritage taurin qui fait partie intégrante de l'identité arlésienne. Cette collaboration dynamique renforce nos liens amicaux et contribue à faire rayonner notre patrimoine auprès d'un public toujours plus large. Il en est de même de notre partenariat avec Esprit du Sud 13 – dont je rappelle volontiers que Luc JALABERT a souhaité que le président fondateur soit le président des AVA afin d'en garantir l'éclectisme et la neutralité –, qui défend autour d'une charte la liberté de faire vivre toutes les cultures. Cela démontre notre volonté commune de préserver et célébrer les coutumes ancrées dans notre territoire. Ensemble, nous œuvrons à maintenir vivantes ces traditions, qu'elles soient artistiques, culinaires ou festives. Ces associations jouent un rôle essentiel dans la préservation de notre identité culturelle, et notre amitié avec elles est une source d'inspiration mutuelle pour continuer à transmettre ces trésors aux générations futures. C'est à travers ces liens forts que nous contribuons à tisser la toile vivante de l'histoire et de la culture arlésienne.

Je souhaite faire une mention spéciale et amicale pour l'Académie d'Arles avec laquelle nous partageons le calendrier annuel des conférences, sauf en octobre dernier où ensemble nous avons évoqué, lors d'un colloque « Arles, de la Belle Époque aux Années folles », une histoire d'Arles peu connue. Il faut vous avouer aussi que nombre d'académiciens sont membres des AVA... alors les échanges amicaux sont largement facilités.

Pour revenir brièvement aux chantiers évoqués plus avant, je me dois d'évoquer celui qui implique particulièrement les AVA ; en effet, dans le courant 2022, la Ville a lancé une procédure d'appel à manifestation d'intérêt pour l'aménagement de « l'Espace Mistral », autrement appelé depuis longtemps « ancien collège Mistral », où un certain nombre d'associations dont les AVA sont hébergées et doivent déménager. Comme nous l'avons déjà évoqué se pose alors la question de la nouvelle adresse du siège ; après plusieurs hypothèses, la proposition nous a été faite par le maire personnellement d'emménager au cœur du centre ancien, au 14 rue des Arènes, dans une annexe de l'ancienne École de la photo, mitoyenne de l'hôtel Quiqueran de Beaujeu, où nous aurons comme colocataires à l'étage l'association « Les Suds à Arles », organisatrice du célèbre festival éponyme, si chère à notre nouvelle administratrice Marie-José JUSTAMOND. C'est ainsi que la vie trépidante des AVA connaît actuellement un tournant avec la préparation du déménagement, le septième de notre histoire, à une date non encore fixée mais prévue fin 2024. Ce changement de lieu promet de renforcer notre présence au sein de la communauté urbaine, offrant ainsi un espace central pour nos activités et renforçant notre engagement envers la préservation du patrimoine arlésien.

Le conseil d'administration, grâce à l'engagement de passionnés bénévoles et motivés, se trouve actuellement au cœur de cette transition, gérant efficacement les aspects logistiques, de cotisation, de permanence et de secrétariat pour assurer une transition fluide vers notre nouvelle demeure. Cette situation met en lumière notre dévouement continu envers nos membres et notre mission.

Parmi nos activités je souhaite mettre l'accent sur les cours de provençal, les conférences, les visites, les sorties, les ateliers, les manifestations telles que les Journées européennes du patrimoine (JEP), les voyages, les colloques et les rencontres qui enrichissent notre programme dynamique. Ces activités reflètent notre engagement à promouvoir la culture provençale, à éduquer et à inspirer nos membres.

Les bulletins, les publications régulières sont des piliers de notre communication, partageant des informations, des découvertes et des

réflexions sur l'histoire et le patrimoine d'Arles. Ils incarnent notre engagement envers la diffusion du savoir et la mise en valeur des trésors de notre ville.

En somme, conformément à nos statuts, la vie des Amis du Vieil Arles est animée par la passion pour la préservation de notre patrimoine, l'enrichissement culturel et le renforcement des liens au sein de notre communauté.

Tous nos (vos) administrateurs, dans la diversité de leur expérience personnelle et professionnelle constituent pour les AVA une richesse exceptionnelle et une motivation extraordinaire de passionnés, en quelque sorte j'ose l'affirmer : un patrimoine vivant unique ! C'est ainsi que Véronique WOOD, architecte du Patrimoine, qui a rejoint notre conseil d'administration l'an dernier, est membre actif du comité d'organisation du SIPPA, vitrine du Pôle Culture et Patrimoines ; elle participe pour les AVA à l'étude de dossiers techniques qui nous intéressent à plus d'un titre.

Grâce à ces avis éclairés, les Amis du Vieil Arles regardent avec plus d'enthousiasme vers l'avenir, animés par une série de projets et d'actions ambitieuses avec toujours l'objectif visant à préserver et promouvoir le patrimoine arlésien. En mettant à jour régulièrement notre liste non exhaustive des « monuments et objets oubliés », les AVA mettent en exergue auprès des décideurs les priorités pour ceux qui nécessitent une vigilance accrue pour une rénovation urgente.

À court terme, les AVA sont particulièrement attentifs au futur immédiat de la chapelle de la Genouillade, comme un symbole de leur action, car celle-ci a fait l'objet, lors du renouveau des AVA en 1971, du premier chantier de jeunes bénévoles. C'est le témoignage de notre volonté de l'époque de redonner vie aux joyaux méconnus de la ville ; mais aujourd'hui, des interventions de ce type, réalisées par des bénévoles hors de toute démarche officielle, n'est plus autorisée.

Sous l'instigation de Julien GONDAT, tout récent et jeune administrateur, nous étudions la possibilité de créer un prix AVA qui encouragerait la recherche sur le patrimoine arlésien et du Pays d'Arles, soulignant ainsi notre engagement envers l'éducation et la valorisation des connaissances locales. Et en complément de notre site Internet, l'expansion de notre présence « en ligne », notamment sur Facebook et YouTube, renforce notre connexion avec un public plus vaste.

À moyen terme, les AVA envisagent d'autres sollicitations comme la restauration de la léproserie Saint-Lazare, route de Crau, un projet privé d'envergure témoignant de notre engagement dans la préservation du patrimoine santé historique arlésien. Enfin, à long terme, des voyages

et croisières pourraient être organisés pour nous permettre ainsi qu'à nos adhérents de découvrir d'autres horizons culturels et architecturaux, élargissant ainsi notre champ d'action au-delà des frontières de notre ville bien-aimée.

Ces projets, du court au long terme, démontrent l'engagement continu des Amis du Vieil Arles envers la préservation, la découverte et la transmission du patrimoine, contribuant ainsi à forger un avenir où le passé demeure vivant et inspirant.

Mais je ne peux clôturer cette assemblée sans un instant particulier ! En effet, au moment où, faisant partie du tiers sortant, Annie ARNOULT ne souhaite pas se représenter après vingt-sept années d'un dévouement illimité pour les AVA, je veux être votre ambassadeur en la remerciant au-delà de l'émotion que tous nous ressentons et lui dire notre reconnaissance amicale et nos remerciements chaleureux pour sa présence assidue et sa participation sans limite à nos activités.

En conclusion de ce rapport moral, je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers tous ceux qui contribuent à l'essor des Amis du Vieil Arles. Les liens précieux que nous avons tissés avec la Mairie, les institutions, les associations, les membres de notre comité d'honneur et nos adhérents démontrent la force de notre engagement commun envers la préservation du patrimoine arlésien.

C'est avec un profond sentiment d'optimisme que je regarde vers l'avenir des AVA. Ensemble, forts de notre histoire et de notre détermination, nous sommes prêts à préserver et à partager les trésors de notre ville, laissant une empreinte indélébile pour les générations futures.

Je vous remercie pour votre engagement continu, votre passion et votre soutien aux Amis du Vieil Arles et que vive l'histoire, vive la culture, vive Arles dans ce troisième millénaire !

**Vincent RAMON**

### **EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE M. DE CAROLIS, MAIRE D'ARLES**

En premier lieu, monsieur le maire exprime tout son bonheur de partager avec cette assemblée sa passion pour le patrimoine arlésien.

Il évoque ensuite les nombreuses opérations de restauration de monument réalisées, mais aussi les réaménagements importants et les chantiers de voirie et de réfection des différents réseaux, tant dans le centre-ville que dans les quartiers et hameaux. Il cite en particulier la place Wilson, l'obélisque, le quartier de la Cavalerie avec ses tours et la fontaine Amédée Pichot bientôt restaurée et remise en eau.

Il sait gré aux AVA de leur position quant à l'installation, place Lamartine, d'une œuvre contemporaine monumentale de Bernar VENET, de façon à ce qu'elle ne porte pas atteinte à la vue sur la porte de la Cavalerie et la fontaine Amédée Pichot. Cette entrée nord de la ville sera encore mieux mise en valeur dans un deuxième temps avec le réagencement de l'avenue de Stalingrad et du rond-point de la place Lamartine.

Il évoque l'ouverture, dès la rentrée universitaire 2024, au sein de l'hôtel Quiqueran de Beaujeu (ancien site de l'École nationale supérieure de la photographie), d'un « hub créatif », à savoir un lieu innovant dédié aux nombreux étudiants du territoire engagés dans les filières du numérique, de la culture et de la création ainsi qu'aux lycéens.

Enfin, il fait allusion à l'annonce inquiétante pour le territoire de tout le Pays d'Arles d'un projet de réalisation d'une ligne électrique aérienne de très haute tension (400 000 volts), constituée de pylônes de plus de cinquante mètres de haut, susceptible de relier Jonquières, dans le Gard, à Fos-sur-Mer sur un parcours qui reste à définir mais qui, quel que soit le trajet retenu, portera gravement atteinte au paysage environnant avec toutes les conséquences pouvant en résulter sur les plans sociaux, touristiques, économiques. Le maire entend faire adopter par le conseil municipal une motion s'opposant à ce projet et se montre reconnaissant aux AVA de s'être déjà exprimés en ce sens. (*Voir ci-après.*)

Après avoir encore remercié les AVA pour leur action, il passe la parole à Mme Sophie ASPORD pour présenter plus en détail l'action de la municipalité en matière de patrimoine.

## **INTERVENTION DE MME SOPHIE ASPORD, ADJOINTE À L'URBANISME ET AU PATRIMOINE**

Mme Sophie ASPORD, a effectué une présentation faisant état dans un premier temps du bilan et des actions entreprises en 2023, puis dans un second temps des projets engagés pour 2024. En voici le résumé.

### **Les actions entreprises en 2023**

#### **Restauration de la porte de la Cavalerie**

Rempart de la ville mentionné en 1190, édification de la porte de la Milice au XIII<sup>e</sup> s., puis porte de Tarascon, elle fut reconstruite en 1588 et devint porte de la Cavalerie. Remaniée au XVIII<sup>e</sup> s., la porte fut partiellement détruite sous la Révolution française, puis en 1877 après la création de la place de Lamartine en 1871.

En 2023 les travaux ont consisté en : nettoyage et rejointoiment, reprise des arases et de certaines zones de parement, restitution des baies supérieures, reprise des menuiseries.

## **Aménagement urbain du quartier de la Cavalerie**

Dans la continuité de la valorisation de la porte, après avoir refait l'ensemble des réseaux d'assainissement et gaz, intégré les lignes électriques, la rue de la Cavalerie a été totalement réaménagée au niveau de la voirie avec des pavés, du béton désactivé, la plantation de 35 arbres et la restauration de la fontaine Amédée PICHOT (67 323 euros) qui va être remise en eau.

Opération menée dans le cadre du plan national « Action cœur de ville » et du contrat départemental, le montant de ce chantier est de 2 742 368 euros, financés à 46 % par le Département, 28 % par la Ville, 6 % par le préfet de région et 6 % par la Région. Fin des travaux : avril-mai 2024.

## **Restauration de l'obélisque de la place de la République**

L'obélisque en granit, qui provient de la *spina* du cirque romain, date du IV<sup>e</sup> s., a été découvert en 1389, mais ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> s. qu'il renoue avec sa vocation de symbole solaire et est transporté et installé sur la place royale, « pour la plus grande gloire du roi Louis XIV ». Les lions de pierre, initialement placés au XVII<sup>e</sup> siècle, furent remplacés en 1829 par des lions de bronze sculptés par DANTAN. En 1866-1867, Henri RÉVOIL restaure l'édifice et y ajoute fontaines et bassin, décorés de masques d'Hercule.

Travaux entrepris entre mars et octobre 2023 : consolidation du socle, traitement des restaurations antérieures et suppression des ragréages qui se détachaient du monument, reprise d'étanchéité de la fontaine. Le coût de l'opération, s'élevant à 142 833 euros, a été financé à 45 % par la Direction régionale des affaires culturelles, à 35 % par l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local et à 20 % par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

## **Restauration du clocher de l'église Saint-Césaire à la Roquette**

Église des Grands Augustins mentionnée en 1258, l'édifice fut agrandi en 1492-1511, partiellement détruit suite à un incendie au début du XVII<sup>e</sup> s. Vendue sous la Révolution comme bien national, la municipalité décida son rachat en 1827, ce qui fut fait en 1839.

C'est alors qu'elle fut rétablie au culte sous le vocable de Saint-Césaire, dont les reliques y furent déposées dans les années 1980. En l'absence d'entretien courant, une consolidation d'urgence du clocher a été nécessaire (rejointoiement, consolidation et remplacement des pierres de taille, suppression des agrafes métalliques, etc.)

Une rallonge budgétaire de 58 000 euros HT a été nécessaire pour finaliser les travaux actuellement en cours.

À noter que cette église devra faire l'objet d'un diagnostic complet en vue de sa restauration. Une attention particulière devra également être apportée sur les objets mobiliers qu'elle contient.

### **Tableaux de Finson de l'église Saint-Trophime**

Un diagnostic en décor peint a été réalisé il y a quelques mois sur les trois tableaux du célèbre peintre caravagesque Louis FINSON (1580-1617) que possède l'église Saint-Trophime : *L'Annonciation* (1612), *La Lapidation de saint Étienne* et *L'Adoration des Mages*.

Ces tableaux ont attiré l'œil des spécialistes du CARAVAGE et vont faire l'objet d'un prêt dans le cadre d'une exposition internationale consacrée à Louis FINSON qui aura lieu dans un premier temps au musée de Naples en 2026, puis à Bruges et à Marseille. Mais la municipalité travaille avec la DRAC et les différents organisateurs, à ce qu'une exposition, peut-être dans un format plus réduit, soit également envisagée à Arles dans quelques années.

Le diagnostic de l'état sanitaire des tableaux a eu lieu en 2023, conduit par Danièle AMOROSO.

La restauration de *L'Annonciation* est programmée en 2024, tandis que des diagnostics complémentaires vont être engagés par le CICRP (Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine) afin que soit restaurés en 2025 *La Lapidation de saint Étienne* et *L'Adoration des Mages*.

Pour ce projet estimé à 121 997 euros HT, une subvention de 60 999 euros a été demandée à la DRAC PACA et une aide de 36 599 euros au conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

### **Célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire du classement des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »**

L'intérêt patrimonial, historique, architectural et archéologique de la ville d'Arles est reconnu, au titre de l'Unesco, pour le bien « Arles, monuments romains et romains » (1981) et pour le bien en série « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » (1998).

Celui-ci s'étend sur 10 régions, 32 départements et 95 communes. En région PACA, seule l'église Saint-Honorat et la nécropole des Alyscamps sont reconnues comme site emblématique du contexte culturel, religieux, artistique et architectural de ce pèlerinage. Le chemin mentionné dès le IX<sup>e</sup> jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle conduit les pèlerins depuis Arles vers Saint-Gilles-du-Gard en passant par l'église Saint-Blaise, la cathédrale Saint-Trophime et la chapelle Saint-Genest à Trinquetaille.

Durant la célébration, la ville d'Arles a organisé un temps fort avec le spectacle Rozeo qui a accueilli plus de 600 personnes au site des Alyscamps.

## **Visites guides-spectacles dans les monuments**

De nouvelles animations ont été proposées en 2023 avec la création de visites spectacles spécifiques aux monuments. Parmi celles-ci figurent, « Les clowns » (au cloître Saint-Trophime) qui ont attiré 783 spectateurs et « Loges des comédiens » (au théâtre antique), 2000 spectateurs.

*Quelques chiffres :*

Fréquentation des visites monuments 2023 : 55 807 visites.

Fréquentation générale des monuments : 664 274 entrées avec le Pass Monuments. On retrouve la fréquentation d'avant la Covid (787 349 entrées).

Recette 2019 : 2,4 millions d'euros.

Recette 2020 (COVID) : 864 000 euros.

Recette 2023 : 2,7 millions d'euros.

## **Journées européennes de l'archéologie**

Nombre de participants : 82 personnes.

Visite de chantiers en cours : Cavalerie et obélisque.

Visite commentée « *Le Balteus ou mur de podium de l'amphithéâtre* » par Elsa ROUX, responsable d'opération Hadès.

Conférence au théâtre municipal : « *L'obélisque d'Arles : point sur la restauration du monument* » par Renzo WIEDER.

## **Journées européennes du patrimoine**

2022 : 11 003 visiteurs.

2024 : 14 670 visiteurs.

## **Journées nationales de l'Architecture :**

52 participants pour les conférences, 33 pour les ateliers et 39 443 visiteurs pour l'exposition du 14 octobre 2023 au 31 janvier 2024.

## **Résidence Acclimatation(s)**

Après avoir accueilli les élèves de l'école d'architecture ENSA Marseille qui ont travaillé sur l'îlot de la médiathèque « Ouvrir les portes », une résidence d'architectes d'urbanisme et de paysagistes a été reçue, qui a travaillé sur les îlots de fraîcheur en centre ancien. Cette résidence résulte d'un projet où la ville d'Arles est ville-pilote en PACA pour répondre au problème de développement durable. Ce projet a été réalisé en partenariat avec la DRAC PACA et la MAV PACA. Plusieurs visites ont été organisées, ainsi qu'une exposition qui a eu lieu dans le vestibule de l'hôtel de ville. En 2024, cette exposition devrait revenir à Arles.

## Projets 2024

### **Zone tampon des biens classés par l'Unesco**

Cette étude consiste à proposer un périmètre périphérique au PSMV et à définir les outils de gestion adaptés au regard de la zone déterminée, avec la création d'un SPR (site patrimonial remarquable) et vraisemblablement d'un PVAP (plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine) facilitant la gestion et la mise en valeur des sites patrimoniaux.

Le chargé d'étude, l'agence Lavigne, a été désigné en décembre et l'étude a commencé le 16 février en partenariat avec la DRAC. D'un montant de 125 460 euros HT, une subvention DRAC à hauteur de 50 % est sollicitée.

### **Étude globale signalétique**

Pour accueillir dans de bonnes conditions les visiteurs, trois points ont été ciblés :

- une meilleure information pour guider le visiteur ainsi que sur la connaissance historique, architecturale et archéologique du monument (panneaux explicatifs) (travaux fin 2024) ;
- une nouvelle identité visuelle ;
- la création de nouveaux points d'accueil (avec accès aux personnes à mobilité réduite) et d'espaces de vente.

### **Diagnostic de l'église Saint-Trophime et du palais de l'Archevêché**

- Problème de fuite aux toitures.
- Phase 1 : mise hors d'eau et hors d'air (60 000 euros).
- Phase 2 : traitement intérieur avec son mobilier bâti.
- Phase 3 : mise en valeur du mobilier liturgique (projet d'une salle du trésor).

L'église Saint-Trophime présente depuis de nombreuses années des problèmes d'étanchéité et de fuites qui s'aggravent de jour en jour. En 2023, un premier diagnostic a été conduit sur la toiture de la nef ; en 2024, il se poursuit sur les chapelles latérales et le clocher. En raison du coût des études, le diagnostic s'étend donc sur deux exercices, il en sera de même pour le projet de restauration de la mise hors d'eau hors d'air de l'édifice.

Le diagnostic 2024 est estimé à 60 000 euros HT ; de nouveau la ville sollicite une aide de la DRAC de 30 000 euros et du conseil départemental des Bouches-du-Rhône de 18 000 euros.

Un diagnostic global de l'édifice est envisagé afin de pouvoir solliciter de nouvelles aides telles que le Loto du patrimoine ou des fondations privées.

### **Diagnostic « rayonnement » de l'amphithéâtre**

Depuis l'exécution du plan patrimoine antique, les « algecos » sont toujours présents. Il est nécessaire de mettre en valeur le tour de l'édifice en réaménageant la place Bornier, en végétalisant et supprimant ces algecos,

en composant un espace urbain digne de ce site reconnu à l'Unesco et en créant des espaces mieux adaptés pour les manifestations culturelles.

### **Travaux d'urgence sur les remparts**

Des travaux d'urgence doivent être entrepris sur les remparts, le long du boulevard Émile Combes, au niveau de l'église de la Major et de la rue de la Roque. Une mission complète de maîtrise d'œuvre (avant-projet sommaire, avant-projet définitif, suivi de travaux et remise du dossier des ouvrages exécutés) a été engagée pour la demande d'autorisation et le suivi du chantier.

Une aide de 15 000 euros a été demandée au conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour une étude estimée à 33 333 euros HT.

### **Conservation et restauration du *balteus* de l'amphithéâtre**

Des travaux de conservation et restauration du *balteus* de l'amphithéâtre vont être entrepris. Rappelons que le *balteus* est le parapet ou mur de pierre qui ceinturait à l'origine l'arène et qui est aujourd'hui dans un état de dégradation très avancé en raison de divers remaniements depuis l'époque médiévale, des campagnes de dégagement du XIX<sup>e</sup> siècle, des intempéries et d'un manque de consolidation depuis de nombreuses années.

Diverses analyses historiques, d'identification de pierre et structurelles ont été entreprises et ont permis de définir le protocole de consolidation du *balteus* qui devrait débiter après la feria de Pâques

Le projet est estimé à 200 000 euros HT, des subventions de 100 000 euros à la DRAC et 60 000 euros au conseil départemental des Bouches-du-Rhône sont sollicitées.

### **Travaux au musée Réattu**

L'ancienne commanderie des chevaliers de l'ordre de Malte (musée Réattu) accueillant du public, il est nécessaire de mettre en conformité l'édifice afin d'avoir une porte de secours. Celle-ci sera aménagée dans une ancienne ouverture actuellement murée. Il sera nécessaire de reprendre le gros œuvre, de mettre un seuil et des emmarchements pour constituer cet accès. Un suivi archéologique sera aussi nécessaire.

Le projet est estimé à 8 333 euros HT ; une subvention de 2 500 euros est demandée au conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

### **Travaux d'entretien courant**

Pour les travaux d'entretien et plus particulièrement la dévégétalisation des monuments et les reprises de désordres qui en résultent, un budget de 33 333 euros HT a été déterminé pour intervenir à l'amphithéâtre, aux thermes de Constantin, à l'hôtel de ville, à l'église Saint-Trophime, à l'église Sainte-Anne, à l'église de la Major et au théâtre antique. Il y a

deux ans, une intervention avait eu lieu sur les remparts de la Cavalerie ; dernièrement un traitement a été effectué sur une partie de l'église Sainte-Anne et sur l'église de la Major.

Pour ces travaux dits d'entretien courant, une subvention de 16 167 euros est sollicitée auprès de la DRAC, et une aide de 10 000 euros auprès du Département.

### **Animation et temps forts 2024**

- Avril - mai 2024 : exposition « *Envers et contre tous : une histoire sportive de la femme* » dans l'amphithéâtre.
- 11 & 12 mai : passage de la flamme olympique.
- Poursuite des visites et animations guidées, spectacles, etc., et volonté affirmée d'animations tout au long de l'année dans les monuments.
- Création d'un Label Art & Monument pour accueillir et valoriser des propositions artistiques et événements culturels de qualité au sein des monuments.
- Lancement d'une « newsletter » du service du patrimoine.
- Un projet ambitieux de visite immersive dans les cryptoportiques grâce à l'installation d'outils de médiation et de dispositifs numériques sera présenté fin mars aux directeurs des écoles supérieures de la ville afin de travailler en commun et de candidater à un appel à projet dans l'espoir d'obtenir d'importants financements de l'État.

### **Remerciements**

Mme ASPORD conclut son propos en remerciant les agents des services du Patrimoine, de la Culture, de la Communication, des bâtiments communaux pour leur action, mais également les membres des associations du patrimoine, les Arlésiennes, Arlésiens, et aussi les touristes, tous ambassadeurs de notre ville d'Arles et de son Patrimoine.

### **SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Dans son rapport financier, Jean-Marie LOPEZ, trésorier, a fait état de la bonne santé, dans ce domaine, de l'association et quand bien même l'exercice 2023 se termine avec un déficit de 8 723 euros, il s'agit d'un déficit « consenti » puisque essentiellement constitué de la réalisation, sur les fonds propres des AVA, d'un nouveau tableau de St Roch, remplaçant sur la place éponyme un précédent tableau très endommagé et dont la restauration s'était avérée infaisable.

Par ailleurs, il a été proposé à l'assemblée de porter à 35 euros au lieu de 30 le montant de la cotisation annuelle pour 2025. En effet, celui-ci n'avait pas été augmenté depuis 17 ans, malgré l'évolution du coût des charges ! En outre, il est proposé de passer de 36 à 50 euros le montant de

la cotisation annuelle pour les quelques adhérents résidant à l'étranger (les seuls frais d'envoi des quatre bulletins de l'année étant devenus supérieurs à 36 euros !).

Pierre VELLY, vice-président, a ensuite procédé à la présentation du rapport d'activités de l'association, comprenant le bilan des activités menées en 2023 et le programme de celles prévues en 2024.

Le rapport moral, le rapport financier, comprenant l'augmentation des cotisations, et le rapport d'activités ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

Celle-ci s'est terminée par le chapitre des élections au conseil d'administration. Cette année, le « tiers sortant » était composé d'Annie ARNOULT, Marie-José BOUCHE, Jean-Pierre GILLES, Julien GONDAT, Christophe GONZALEZ, Jean PITON et Vincent RAMON. À l'exception d'Annie ARNOULT dont Vincent RAMON a loué l'action durant vingt-sept ans au sein du conseil d'administration, tous se représentaient pour un nouveau mandat et ont été réélus à l'unanimité. Il n'y avait pas par ailleurs de nouvelle candidature

Le conseil d'administration compte désormais dix-huit administratrices et administrateurs ainsi que trois auditrices et auditeurs libres. Le nouveau bureau sera composé lors du conseil du 3 avril prochain.

---

## LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE JONQUIÈRES / FOS-SUR-MER

Les AVA ne peuvent que s'associer aux protestations unanimes émanant tant des élus locaux que de nombreuses associations et, de manière générale, des habitants du Pays d'Arles, à l'annonce d'un projet de ligne électrique aérienne à très haute tension de 400 000 volts prévue pour relier Jonquières-du-Gard à Fos-sur-Mer qui, quel que soit le trajet qui sera retenu, viendra défigurer des territoires exceptionnels. Si le but d'une telle réalisation, la volonté de décarbonation du site industriel de Fos-sur-Mer, est louable, c'est la solution technique envisagée qui est éminemment contestable.

C'est la raison pour laquelle notre association, dans son rôle premier de défenseur du patrimoine, a non seulement signé la pétition s'opposant à un tel projet (qui compte déjà plus de 15 000 signatures), mais également cosigné, avec huit autres associations, une lettre destinée à la directrice générale de l'Unesco attirant son attention sur cette situation pour le moins préoccupante.